

L'École Régionale de la 2^{ème} Chance ouvre ses portes à Lunel



La première promotion de l'École de la 2^{ème} Chance fera sa rentrée le 11 novembre dans ses locaux, rue de Verdun à Lunel.



Chaque année, cette école, créée avec le soutien de la Région, de l'Etat et du Fonds social Européen (420 000 €), en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Lunel et la ville de Lunel, accueillera près de 100 jeunes du territoire lunellois. Le principal objectif est de développer des méthodes pédagogiques innovantes et adaptées pour des jeunes en situation de qualification de 18 à 25 ans, inscrits comme demandeurs d'emploi auprès du Pôle Emploi et sortis du système de formation initiale depuis au moins 6 mois. Les 1000 jeunes accueillis chaque année dans les Écoles Régionales de la 2^{ème} Chance (ER2C), 63 % accèdent à l'issue de leur parcours à une formation qualifiante ou à un emploi.

Un suivi personnalisé

À Lunel, une équipe de 6 personnes, le Centre Régional de Formation Professionnelle, va accueillir les jeunes du territoire afin de favoriser leur formation professionnelle et sociale sous forme de parcours individualisés. Les formateurs en insertion professionnelle et les formateurs en savoirs de base vont permettre aux stagiaires de

développer leurs compétences sociales, comportementales, citoyennes et culturelles ainsi qu'une aide personnalisée à la re-motivation.

Les chargés de relation entreprise les aideront à acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer en entreprise et à définir leur projet professionnel personnalisé à travers une alternance école/entreprises. Un travail de collaboration sera mené avec le club de la presse, la compagnie de théâtre Aquarius et la Maison de l'Europe de Montpellier.

Infos Pratiques

ER2C, 178 rue de Verdun à Lunel
Tél : 04 67 67 93 36

LES ER2C en Languedoc-Roussillon :

- > 8 implantations depuis 2006
- > 2 à Montpellier, Carcassonne, Nîmes, Perpignan, Béziers, Alès et Narbonne
- > L'école de Lunel sera la 9^{ème} de la région

Un coup de neuf pour le SCOT



Après 9 années de mise en œuvre, le SCOT, schéma de cohérence territoriale, va être révisé pour s'accorder avec les nouvelles exigences réglementaires et le projet de territoire du Pays de Lunel.

Le SCOT est un outil de planification de l'aménagement du territoire intercommunal sur 10 ans. Respectant les principes du développement durable, il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment autour de l'espace et de l'urbanisme, de l'habitat, de la mobilité, de l'aménagement commercial, de l'environnement...

C'est le cabinet d'études Planèd, une filiale spécialisée dans la planification, l'urbanisme et le développement local, qui a été retenu pour cette mission.